

REGARD D'EXPERT SUR L'HUILE DE PALME

Février 2014

Mathilde Dufour
Analyste ISR



INTRODUCTION

En novembre 2012, l'affaire de la « taxe Nutella » en France mettait à nouveau sur le devant de la scène le sujet des conséquences environnementales et sociales liées à l'huile de palme.

Par le biais d'un amendement introduit par le sénateur Yves Daudigny au projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2013 et adopté par le Sénat en première lecture le 14 novembre 2012, la polémique sur l'huile de palme a été replacée au centre de l'attention. Finalement abandonné par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale le 20 novembre, l'amendement prévoyait l'instauration d'une taxe additionnelle de 300 euros par tonne (soit une multiplication par trois de la taxe actuelle) sur les huiles de palme, de palmiste et de coprah destinées à l'alimentation¹. Surnommée « taxe Nutella »

en référence à ce produit composé à hauteur de 20 % d'huile de palme, l'amendement portait sur les inquiétudes sanitaires liées à l'utilisation de ces produits. Les questionnements entourant l'huile de palme remontent aux premières campagnes d'ONG, notamment Greenpeace, dès le milieu des années 2000, à l'encontre des grandes multinationales consommatrices comme Nestlé et Unilever. Les controverses portaient alors bien plus sur les aspects environnementaux liés à la culture de cette matière première.

Quels sont exactement les impacts environnementaux et sociaux entourant la production et la consommation d'huile de palme ? Quelles conclusions peut-on en tirer en matière d'investissement dans les sociétés impliquées dans sa chaîne de valeur ?

1. Le taux de la taxe actuelle s'élève à 98,74 euros la tonne pour l'huile de palme et 107,8 euros la tonne pour les huiles de coprah et de palmiste.

SOMMAIRE

1 I	Qu'est-ce que l'huile de palme ?	9
A	Une production concentrée au sud	9
B	Une utilisation multiple, de nombreuses qualités	9
2 I	Principales problématiques sociales et environnementales	11
A	Une contribution au développement économique et social	11
B	De fortes controverses environnementales et sociales liées à la culture du palmier à huile	11
C	Un impact sanitaire controversé lié à son utilisation alimentaire	13
3 I	Quelles solutions ?	14
A	Alternatives et graisses de substitution	14
B	Déplacer les zones de production ?	15
C	Améliorer les rendements	15
D	L'huile de palme certifiée durable : le système RSPO	15
E	Autres systèmes de certification	17
4 I	Quelles implications pour les investisseurs ? Quel rôle peuvent-ils jouer ?	18
A	Les principales initiatives d'investisseurs : encadrer, exclure ou engager ?	18
B	Position de Mirova	18
	Glossaire	20
	Annexes	21
	Bibliographie	23

1 | Qu'est-ce que l'huile de palme ?

L'huile de palme est une matière grasse végétale issue de la culture du palmier à huile (*Elaeis guineensis*). Sous le terme « huile de palme » sont en réalité souvent associés les deux grands types de produits issus du palmier à huile, ceux-ci étant ensuite retransformés en une multitude de dérivés :

- l'huile de palme (CPO – Crude Palm Oil), issue de la pulpe du fruit du palmier à huile ;
- l'huile de palmiste (PKO – Palm Kernel Oil), issue du noyau du fruit.

Figure 1 : Fruit de l'huile de palme

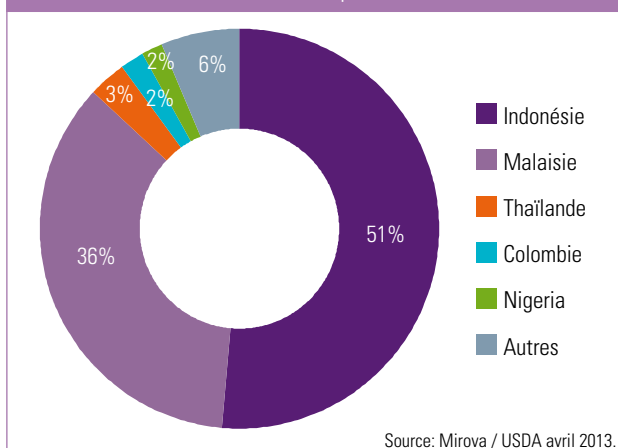


Source: Mirova / naturepl.com / Christophe Courteau / WWF.

A. Une production concentrée au sud

Originnaire d'Afrique, la culture du palmier à huile ne se pratique que dans des régions tropicales (Asie, Afrique, Amérique du Sud). Deux pays se sont fortement engagés dans la culture du palmier à huile depuis les années 1960 et se partagent la grande majorité de la production : l'Indonésie et la Malaisie produisent ensemble 87 % de l'offre mondiale (USDA Foreign Agricultural Service, 2013). Pour répondre à la demande, cette culture se développe à nouveau de manière croissante dans plusieurs pays d'Afrique comme le Nigeria ou encore le Liberia.

Figure 2 : Principaux pays producteurs d'huile de palme



Source: Mirova / USDA avril 2013.

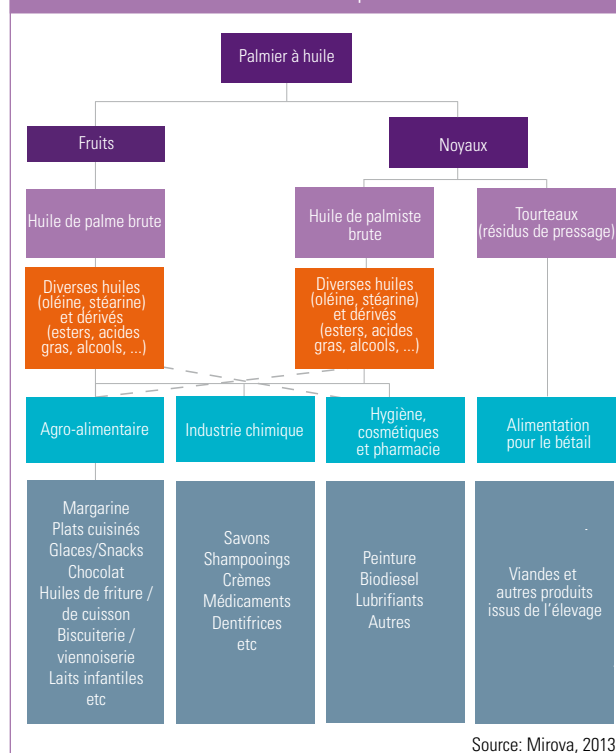
Selon les estimations de l'USDA (2013), la production annuelle devrait s'élever à 53 millions de tonnes pour l'huile de palme et plus de 6 millions pour l'huile de palmiste pour 2012-2013, sur une surface de plus de 15 millions d'hectares (Oil World, 2013).

La production s'est fortement industrialisée, avec 60 % de la production assurée par de grands groupes intégrés (exploitant à la fois des plantations et des raffineries) et 40 % par de petits exploitants. L'activité de négoce est quant à elle beaucoup plus concentrée, le plus important acteur, Wilmar, détenant 40 % des parts de marché.

B. Une utilisation multiple, de nombreuses qualités

Traditionnellement employée comme huile de cuisson, l'huile de palme est aujourd'hui utilisée à travers ses très nombreux dérivés et se retrouve dans des milliers de produits (cf. figure 3). Le principal débouché est l'industrie agroalimentaire qui consomme près de 80 % de l'huile de palme produite dans le monde, suivie des industries pharmaco-chimique et cosmétique (environ 10 %), et juste derrière (un peu moins de 10 %) les agrocarburants (Oil World, 2013). Bien que minoritaires, ces deux dernières applications sont en progression.

Figure 3 : Chaîne de valeur et principales utilisations de l'huile de palme



Source: Mirova, 2013.

Des propriétés avantageuses pour les applications alimentaires et cosmétiques

Encore largement utilisée comme huile de table dans les pays de sa culture d'origine, l'huile de palme est de plus en plus employée comme huile de friture et matière grasse ajoutée dans les produits manufacturés, grâce à des atouts

majeurs comparés aux autres matières grasses existantes, qu'elles soient d'origine animale ou végétale, parmi lesquels :

- une résistance accrue à l'oxydation, permettant un allongement de la durée de vie des produits ;
- une consistance solide qui confère une texture onctueuse aux aliments tout en évitant le recours à l'hydrogénation, procédé coûteux utilisé pour solidifier les autres huiles végétales (colza, tournesol, etc.) et à l'origine d'acides gras trans nocifs pour la santé ;
- une absence de goût prononcé ;
- une utilisation possible à de fortes températures.

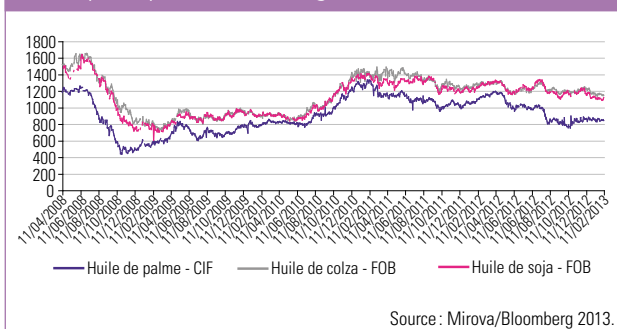
De même, l'utilisation généralisée d'huile de palmiste dans l'industrie cosmétique se justifie par ses propriétés spécifiques. Elle fait partie des rares huiles végétales (avec l'huile de coprah) qui peuvent être utilisées aux côtés des huiles minérales.

Un coût avantageux

L'autre atout majeur de l'huile de palme est son prix, bien inférieur à celui des autres huiles végétales (cf. figure 4). Ainsi, la décote de l'huile de palme comparée à sa principale concurrente, l'huile de soja, se situe en moyenne entre 100 et 200 USD/tonne.

— 3 —

Figure 4 : Évolution des prix européens des principales huiles végétales (USD/tonne)



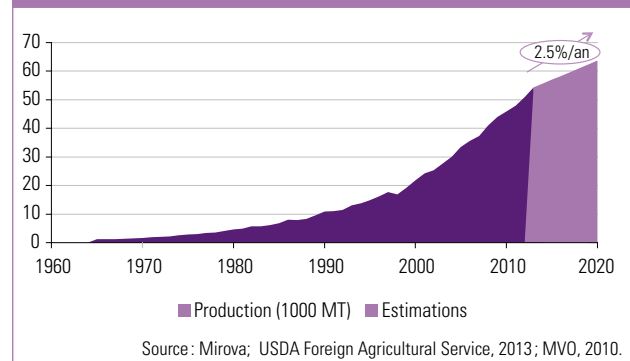
Cet avantage comparatif est lié aux caractéristiques de la culture du palmier à l'huile. Ses coûts de production sont en effet les moins élevés des huiles végétales : ils sont inférieurs de 20 % à ceux du soja et bien inférieurs à ceux du colza (Homont, 2010), et son rendement est de loin le plus élevé comparé à ceux des autres oléagineux concurrents. Malgré des besoins importants en main-d'œuvre pour la récolte, les rendements du palmier à huile compensent actuellement largement les coûts liés à cette main-d'œuvre (qui reste encore peu chère). Ainsi, en moyenne, le rendement total d'un palmier à huile (huile de palme et huile de palmiste) s'élève à 3,5-4 tonnes par hectare (pouvant aller jusqu'à 9 t/ha dans les meilleures conditions), contre 0,6-0,8 t/ha pour le soja et autour de 1 t/ha pour les huiles de colza ou tournesol (UNCTAD).

Une explosion récente de la consommation

Historiquement assez peu exportée, la production d'huile de palme est passée de quelques millions de tonnes dans les années 1960 à plus de 50 millions en 2012. C'est particulière-

ment depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000 que la demande a connu une accélération très importante, la production ayant été multipliée par cinq entre 1990 et 2012. Cet essor massif est principalement dû à l'accroissement de la demande dans les applications alimentaires. En effet, sur cette période, outre la progression de l'utilisation d'huile dans les régimes alimentaires dans les économies en développement, la médiatisation des effets nocifs pour la santé des acides gras trans présents dans les huiles hydrogénées traditionnellement utilisées a amené l'industrie agroalimentaire à se tourner vers l'huile de palme comme substitut.

Figure 5 : Évolution de la production d'huile de palme (en millions de tonnes)



L'huile la plus consommée au monde

Aujourd'hui, l'huile de palme représente plus d'un tiers de l'huile végétale mondiale, ce qui en fait l'huile végétale la plus consommée au monde devant le soja. C'est aussi la plus échangée, plus des trois quarts de la production étant aujourd'hui exportés. Si elle est encore majoritairement consommée dans les pays en développement fortement peuplés (Chine, Inde, Indonésie, Nigeria, etc.), elle est de plus en plus importée dans toutes les régions du monde : l'Europe est ainsi devenue le troisième importateur mondial derrière la Chine et l'Inde (USDA Foreign Agricultural Service, 2013).

Ce développement du marché mondial de l'huile de palme s'est accompagné d'une complexification de la chaîne de valeur, avec un nombre croissant d'intervenants sur les différents maillons de la chaîne (culture du palmier, extraction, exportation, raffinage, transformations, distribution etc.). Le marché de l'huile de palme est aujourd'hui un marché de commodités, où les contrats directs entre consommateurs et producteurs sont rares.

Bien que la consommation soit très éclatée, les grands acteurs de l'industrie agroalimentaire et cosmétique européens et américains concentrent une part non négligeable de cette consommation, aux premiers rangs desquels se trouvent Nestlé Oil (> 3 % de la consommation mondiale), Unilever (3 %), P&G (>1 %), Nestlé (0,6 %), Henkel (0,2 %), etc. (estimations Mirova).

Demain : la croissance devrait rester forte, tirée par la demande d'huiles végétales

La demande d'huile de palme devrait continuer de rester forte au cours des prochaines décennies, tirée par la demande pour les huiles végétales, et ce pour deux raisons principales :

- L'accroissement de la population et les changements d'habitudes alimentaires dans les pays émergents allant de pair avec une hausse du PIB : ces changements auront pour conséquence une croissance de la densité énergétique des produits consommés, plus de protéines animales, plus d'huiles, moins de céréales, et plus de produits manufacturés/transférés. La consommation d'huiles végétales est ainsi encore quatre fois moins importante dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE, et celle-ci devrait augmenter de 2 kg par personne au niveau global, pour atteindre 18 kg/personne d'ici 2021 (OECD-FAO Secretariats, 2012, p. 138).
- La demande d'agrocarburants : la demande émanant de la filière biodiesel devrait continuer à augmenter, pour passer de 12 % en 2009-2011 à 16 % de la consommation totale d'huiles végétales en 2021. Si les huiles de colza et soja restent les principales matières premières, l'huile de palme utilisée pour la production de biodiesel devrait avoisiner les 9 % de la production mondiale d'ici 2021 (OECD-FAO Secretariats, 2012, p. 137).

Selon les dernières projections de l'OCDE et de la FAO (OECD-FAO Secretariats, 2012, p. 149), la production d'huiles végétales devrait augmenter de près de 30 % entre 2011 et 2021, l'huile de palme devant jouer un rôle prépondérant. Au sein des huiles végétales, l'huile de palme bénéficiera d'un avantage comparatif en raison de coûts relativement bas par rapport aux autres huiles végétales, d'un haut rendement et de sa capacité à se substituer aux autres huiles. En effet, l'OCDE et la FAO évaluent à 37 % l'augmentation de la production d'huile de palme en Indonésie et Malaisie, soit 12 millions de tonnes supplémentaires au cours de la décennie à venir. Notons néanmoins que selon les mêmes sources, la production d'huile de palme devrait progresser à un rythme moins rapide que lors de la décennie écoulée, principalement en raison d'obstacles à l'expansion des superficies et d'un manque de main-d'œuvre en Malaisie.

Cette explosion de la production d'huile de palme au cours des dernières décennies et les perspectives de croissance de la consommation sont à l'origine des fortes controverses sociales et environnementales qui entourent cette commodité.

2 | Principales problématiques sociales et environnementales

A. Une contribution au développement économique et social

Important driver économique et social pour les pays producteurs

Selon les estimations de la Banque Mondiale, l'industrie de l'huile de palme fait travailler environ 6 millions de personnes dans le monde et génère plus d'emplois par hectare que toute autre culture, soit environ trente fois plus d'emplois créés par hectare que pour le soja (IFC - Banque Mondiale, 2010). En effet, la culture du palmier à huile est difficilement mécanisable, mais elle constitue surtout une source de revenus élevés et stables comparé aux autres cultures tropicales. En Indonésie, les reve-

nus générés par la culture du palmier à huile sont estimés entre 1 000 et 2 000 dollars par an et par hectare, un revenu qui a significativement contribué à la régression de la pauvreté et à l'émergence d'une classe moyenne rurale (McCarthy, 2010). Selon certaines estimations, les revenus du travail seraient également bien supérieurs aux autres cultures : 36 euros/jour homme pour le palmier à huile contre 1,70 euros/jour homme pour le riz irrigué par exemple (Hoyle & Levang, 2012).

L'industrie de l'huile de palme a joué un rôle moteur dans la création d'emplois et de recettes d'exportation pour ses deux principaux pays producteurs, l'Indonésie et la Malaisie. Celle-ci continue d'être un moteur de croissance important, et pourrait contribuer au développement de nombreux pays d'Afrique centrale et de l'Ouest.

Participation à la sécurité alimentaire mondiale ?

Grâce à un rendement cinq fois plus élevé en moyenne que celui des cultures concurrentes, l'huile de palme est bien placée pour répondre au défi de la sécurité alimentaire posé par une population croissante, tout en préservant les ressources de la planète. En effet, elle combine l'avantage d'un prix très compétitif à un besoin en terres plus faible que les cultures alternatives. Ainsi, l'huile de palme représente plus du tiers de la production végétale mondiale, tout en n'occupant que 5 % des sols utilisés pour la culture des oléagineux (RSPO, 2013).

Par ailleurs, bien qu'ayant des impacts importants sur l'environnement, comme toute l'agriculture, la culture du palmier à huile serait moins gourmande en intrants que les autres cultures (IFC - Banque Mondiale, 2010), notamment en pesticides, tous les ravageurs ou parasites existants pouvant aujourd'hui être traités de manière biologique (CIRAD, 2010).

B. De fortes controverses environnementales et sociales liées à la culture du palmier à huile

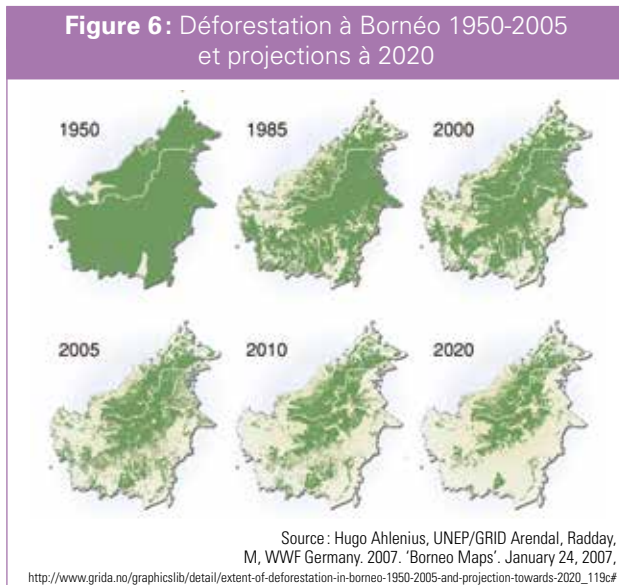
Malgré ses avantages, l'extension massive, plus que la culture du palmier à huile en elle-même, pose de nombreux problèmes, à la fois environnementaux et sociaux.

Le recours à la déforestation, à l'origine des principales controverses

L'explosion de l'offre d'huile de palme est en effet passée par une forte extension des zones cultivées. Ainsi, les surfaces de plantations de palmiers ont augmenté de 0,2 million d'hectares dans les années 1970 à plus de 8 millions aujourd'hui en Indonésie et de 0,5 million à plus de 5 millions ha en Malaisie (FAOSTAT, 2013).

Or, ces deux pays sont également des territoires à fort couvert forestier. Ainsi, la forêt qui couvrait la majorité de leur territoire au début du XX^e siècle, représente encore aujourd'hui plus de 50 % du territoire indonésien et 60 % des terres malaisiennes (FAO, 2010). Ces deux pays abritent 80 % des forêts primaires du Sud-Est de l'Asie. En particulier, la surface boisée indonésienne constitue le troisième troisième bassin de forêts équatoriales dans le monde, après le Brésil et la République démocratique du Congo.

Au cours des dernières décennies, ces surfaces se sont très fortement réduites. Entre 1990 et 2010, l'Indonésie a perdu 24 millions d'hectares de forêts (soit 20 % de sa surface boisée) et la Malaisie 1,9 million d'hectares (9 %) (FAO, 2010).



Bien que l'étendue du lien entre expansion de la culture du palmier à huile et déforestation fasse l'objet de nombreux débats et que les chiffres cités varient fortement, l'huile de palme fait bien partie des causes des conversions des forêts primaires. Nous retenons ici les principaux chiffres qui semblent faire consensus. De nombreuses études estiment que l'expansion de la culture du palmier à huile s'est faite pour plus de la moitié par conversion de forêts primaires et parfois de tourbières (Koh & Wilcove, 2008 ; Gibbs, 2010 ; Koh et al., 2011), contribuant ainsi pour environ 15 % à la déforestation en Indonésie et en Malaisie. Entre 1990 et 2005, sur les 21 millions d'hectares de forêt primaire qui ont disparu en Indonésie, trois millions correspondraient à la création de palmeraies (Persey, 2011). Si la première cause de déforestation en Indonésie reste encore le commerce du bois, face à la hausse de la demande mondiale, la conversion de forêts pour la culture de palmier à huile depuis 2005 semble s'accroître, comme le montrent certaines études (Carlson, 2012).

Compte tenu de la géographie du pays et de sa superficie, la problématique de la déforestation semble aujourd'hui plus prégnante pour l'Indonésie que pour la Malaisie. À cet égard, l'objectif de l'Indonésie de doubler sa production d'huile de palme d'ici à 2020 (soit 40 millions de tonnes), viennent renforcer les inquiétudes. En effet, le pays dispose encore de bon nombre de terres potentiellement cultivables, dont une large part sur des forêts primaires, alors que peu de terres supplémentaires seraient aujourd'hui disponibles en Malaisie. Il convient enfin de noter que la problématique de la déforestation ne se limite pas à l'Indonésie et la Malaisie, mais concerne potentiellement tous les pays producteurs. La culture du palmier à huile étant essentiellement tropicale,

les surfaces cultivées côtoient en effet les forêts tropicales mondiales (Bassin du Congo, Amazonie, etc.).

Cette déforestation a plusieurs conséquences environnementales et sociales majeures qui viennent fortement peser sur la soutenabilité de la culture du palmier à huile, que sont les pertes de biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les problématiques de respect des droits des populations locales.

Pertes de biodiversité

Les forêts tropicales primaires sont en effet des « hotspots » de biodiversité (hauts lieux de concentration de biodiversité). Ainsi, en Indonésie, les forêts sont l'habitat naturel de nombreuses espèces endémiques. En détruisant leur habitat naturel, la conversion des forêts contribue à accélérer l'extinction d'espèces déjà menacées, les plus emblématiques étant les orangs-outans, les rhinocéros, les éléphants de Sumatra, les tigres et les léopards. Au-delà de ces espèces en voie de disparition, certaines études ont tenté de quantifier les pertes de biodiversité déjà opérées. Ainsi, selon Koh et al., la biodiversité aurait déjà décliné de 1 % à Bornéo (équivalent à quatre espèces d'oiseaux), 3,4 % à Sumatra (seize espèces), et 12,1 % en Malaisie (quarante-six espèces) (Koh et al., 2011).

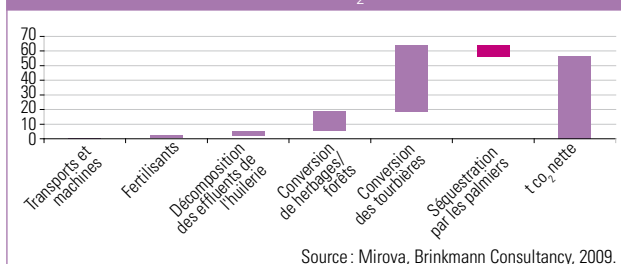
Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'huile de palme peuvent provenir de différentes sources :

- CO₂ issu du défrichement de la forêt tropicale/tourbière/herbage pour installer de nouvelles plantations (émissions d'autant plus fortes si ces forêts sont sur des sols tourbeux). Ces conversions sont à l'origine de conditions qui conduisent à une perte de carbone stocké dans le sol qui se voit libéré dans l'atmosphère sous forme de CO₂ (aération du sol, accroissement de la minéralisation, etc.).
- CO₂ issu de la combustion de la biomasse défrichée si le bois est utilisé comme combustible.
- CH₄ libéré dans les bassins de traitement des effluents des raffineries (POME - Palm Oil Mill Effluent).
- N₂O issu de l'épandage de fertilisants azotés.
- CO₂ libéré lors de la combustion du carburant des tracteurs et machines utilisés tout au long du cycle de vie de l'huile de palme.

Une étude bibliographique montre que les impacts sur le changement climatique de la culture du palmier à huile s'échelonnent autour de 56 teqCO₂/ha/an (scénario à vingt ans). Les contributions ont surtout lieu lors de la conversion de la forêt tropicale/tourbière/herbage (cf. figure 7).

Figure 7 : Émissions de GES annuelles moyennes pour un hectare de culture de palmier à huile (en tonnes CO₂/ha/an)



En considérant l'ensemble de terres converties pour la culture de palmier, nous estimons une émission nette de GES actuelle d'environ 0,8 Gt de CO₂ par an, soit approximativement 2 % des émissions de GES totales d'origine humaine.

Le recours à la déforestation pour la culture du palmier à huile constitue l'une des principales causes des émissions de GES qui y sont liées. Selon le GIEC, la déforestation représente environ 17 % des émissions de GES anthropiques mondiales. Ainsi, l'Indonésie est aujourd'hui l'un des cinq principaux pays émetteurs de GES dans le monde¹ (World Resources Institute).

Cette problématique est d'autant plus importante en Indonésie qu'une grande partie des forêts est située sur des sols tourbeux. Les tourbières tropicales abritent l'une des plus grandes réserves de carbone à l'état organique du monde, et l'Indonésie recèlerait environ 65 % de cette réserve (Moore, 2013). Selon Koh et al. (2011), au moins 6 % des tourbières indonésiennes auraient déjà été converties en plantations. Or, la dégradation de ces sols par défrichage, drainage, ou encore brûlage augmenterait considérablement les émissions de CO₂ (une forêt tourbeuse déboisée émettrait 50 % d'émissions supplémentaires comparée à une forêt tourbeuse non déboisée).

Conséquences sociales sur les droits des populations indigènes

Une autre conséquence importante de la conversion de terres en plantations est l'impact sur les communautés locales. Portés par la faiblesse de la gouvernance dans certaines régions productrices, les conflits sociaux se sont multipliés au cours des dernières années. En particulier, l'absence ou l'insuffisance des réglementations entourant les droits fonciers, alliées à des modalités d'acquisition des terres laissant place à la corruption, ont pu entraîner des déplacements de populations et la perte de leurs droits coutumiers. Outre la non-reconnaissance de leurs droits fonciers, l'extension de plantations industrielles a un impact sur les moyens de subsistance et la culture de ces populations. En effet, l'économie de subsistance des populations les plus pauvres de ces zones rurales dépend fortement des ressources la forêt (bois, caoutchouc, etc.).

Autres conséquences sociales et environnementales liées à la production d'huile de palme

La conversion de forêts tropicales pour la culture du palmier à huile a des impacts sociaux et environnementaux majeurs qui font de l'huile de palme une commodité controversée : perte de biodiversité, contribution au réchauffement climatique et transgression des droits de populations locales.

Au-delà de ces impacts majeurs, la production d'huile de palme a des répercussions environnementales et sociales qui doivent être prises en compte pour une production durable et responsable, parmi lesquels :

- Conséquences sociales (santé des cultivateurs) et environnementales (pollution des sols et des eaux) liées à l'utilisation de pesticides. En particulier, le Paraquat, herbicide désormais interdit en Europe, serait toujours utilisé malgré l'existence de solutions biologiques.
- Impacts environnementaux (pollution de l'air, des eaux et des sols) liés à la fertilisation.
- Émissions de méthane et pollution des eaux liées aux effluents des raffineries (POME – Palm Oil Mill Effluents).
- Conditions de travail dans les plantations.

C. Un impact sanitaire controversé lié à son utilisation alimentaire

— 6 —

Aux controverses liées à la culture des palmiers à huile s'ajoute le questionnement grandissant dans les pays développés – comme l'illustre le projet de taxe Nutella en France – sur les conséquences sanitaires de l'utilisation massive de ce produit dans l'alimentation.

La problématique est bien résumée dans la proposition d'amendement français : « Les huiles de coprah, de palme et de palmiste ne constituent pas à proprement parler des huiles, mais des graisses. Elles sont dures à température ambiante. En raison de leur richesse en acides gras saturés, elles sont utilisées pour la fabrication de la margarine ou comme corps gras de friture. Elles sont utilisées de manière excessive par la restauration collective et dans l'industrie agroalimentaire. Elles sont notamment incorporées dans les produits de biscuiterie et dans l'alimentation salée ou sucrée à destination des enfants. Selon l'ANSES, les acides gras saturés sont consommés en excès par la population française (16 % des apports énergétiques en moyenne alors que l'apport nutritionnel conseillé est inférieur à 12 %). Dans l'ensemble de la population, ils contribuent au développement de l'obésité. Ils favorisent les maladies cardio-vasculaires. »

1. Données 2004 prenant en compte les changements d'affectation des sols.

Tableau 1 : Teneur en acides gras de différentes matières grasses

Matière grasse	Teneur en acides gras saturés (en % des acides gras totaux)	Teneur en acides gras mono-insaturés	Teneur en acides gras poly-insaturés
Huile de coprah (ou coco)	92 %	6 %	2 %
Beurre	66 %	30 %	4 %
Huile de palme	52 %	38 %	10 %
Huile de soja	15 %	24 %	61 %
Huile d'olive	14 %	73 %	11 %
Huile de tournesol	11 %	20 %	69 %
Huile de colza	6 %	62 %	32 %

Source : Mirova, 2013.

Les graisses et les huiles contiennent différents « nutriments lipidiques », qui peuvent être catégorisés en acides gras insaturés et acides gras saturés. De manière schématique, les acides gras insaturés sont considérés comme du « bon gras », ayant des effets positifs, notamment sur le fonctionnement cardio-vasculaire et la régulation de la glycémie. En revanche, les acides gras saturés ont moins bonne réputation. Leur consommation excessive est considérée comme un problème de santé publique, car elle participerait au surpoids, étant liée à de plus hauts taux de mauvais cholestérol (LDL) et à des risques accrus de maladies cardio-vasculaires.

Bien qu'inférieurs à d'autres matières grasses d'origine animale, les taux d'acides gras saturés de l'huile de palme sont parmi les plus élevés (cf. tableau 1) par rapport à ceux des huiles végétales concurrentes. Du fait de sa haute teneur en acides gras saturés et de son utilisation répandue dans les produits transformés, l'huile de palme participerait ainsi à l'aggravation de ce problème de santé publique. A contrario, les huiles riches en acides gras insaturés, notamment les acides insaturés *cis* sont réputées meilleures pour la santé. Il est important d'insister sur le fait que les acides gras saturés (bien que non indispensables pour l'organisme) ne sont pas mauvais en soi, contrairement aux acides gras insaturés dits « trans ». Ces acides gras trans nocifs n'existent pas à l'état naturel, mais résultent du procédé industriel d'hydrogénation partielle des huiles végétales, qui permet de les rendre solides ou semi-solides, et moins sensibles à l'oxydation, afin de pouvoir les intégrer dans de nombreux produits alimentaires. L'essor massif de l'huile de palme dans les produits de l'industrie agroalimentaire est ainsi fortement dû à la volonté d'éliminer ces acides gras trans, dont la nocivité pour la santé (en particulier pour les maladies cardio-vasculaires) est avérée. En ce sens, l'utilisation d'huile de palme dans les applications alimentaires constitue un progrès sur le plan sanitaire.

Néanmoins, outre la demande des consommateurs pour une transparence accrue (la présence d'huile de palme n'est aujourd'hui pas détectable et n'est souvent indiquée que sous la mention « huile végétale » dans la composition des

produits), l'industrie agroalimentaire fait aujourd'hui face à des pressions de plus en plus fortes, à la fois réglementaires (comme vu en France) et de la part des consommateurs, pour réduire les graisses dans les produits transformés.

Les enjeux environnementaux et sociaux liés à la production d'huile de palme telle qu'elle s'est massivement développée au cours des dernières décennies sont bien réels : déforestation, biodiversité, émissions de gaz à effet de serre, respect du droit des populations autochtones. Mais il ne faut pas pour autant négliger le potentiel de l'huile de palme comme solution au développement durable : création d'emplois, génération de revenus pour des pays en développement, réduction de la pauvreté, impact limité en matière d'occupation des sols. Par ailleurs, les questions sanitaires entourant l'utilisation d'huile de palme, bien que nettement plus controversées, doivent être prises en compte dans la réflexion sur la durabilité de l'exploitation de cette matière première. Dès lors, quelles solutions peuvent exister pour développer une filière plus durable de l'huile de palme ?

3 | Quelles solutions ?

Afin de limiter les différents effets négatifs liés à la production et l'utilisation croissante d'huile de palme, plusieurs types de solutions sont envisageables, qui auront sans doute toutes un rôle à jouer dans la résolution des problématiques à la fois sociale, environnementale et sanitaire entourant l'huile de palme. Ces solutions seront bien sûr différentes selon les leviers d'action dont disposent les différents acteurs de la chaîne : producteurs, transformateurs, utilisateurs.

A. Alternatives et graisses de substitution

D'une manière générale, limiter la production d'huile de palme en lui substituant d'autres huiles ne semble pas constituer une solution satisfaisante d'un point de vue environnemental et social. En effet, face à une demande en huiles végétales qui restera soutenue, l'extension des cultures d'autres oléagineux a également des impacts forts avec des rendements inférieurs, qui nécessiteront donc plus de conversions de terres. En particulier, rappelons que la culture du soja, source de la principale concurrente de l'huile de palme, fait également l'objet de controverses importantes en termes de déforestation (au Brésil), biodiversité, culture OGM, utilisation massive d'engrais et pesticides, relations avec les communautés locales (à l'origine de la création d'une table ronde pour le Soja responsable).

D'un point de vue sanitaire, afin de limiter l'apport excessif en acides gras saturés dans l'alimentation, remplacer l'huile de palme par d'autres huiles plus riches en acides gras insaturés, constitue en revanche une solution pertinente lorsque les contraintes technologiques le permettent. Néanmoins, il s'agira d'assurer un équilibre coûts/bénéfices satisfaisant (le surcoût de la substitution étant estimé entre 3 et 20 % selon certains industriels).

B. Déplacer les zones de production ?

L'eldorado africain ?

Afin de limiter les risques liés à la perte de biodiversité et à la conversion de forêts à haute valeur pour la conservation, l'expansion vers de nouvelles zones de production peut constituer une solution. Dans la perspective d'une pénurie de terres cultivables en Indonésie et en Malaisie et d'un renforcement des contraintes environnementales limitant l'accès aux terres, les investissements se portent aujourd'hui massivement vers l'Afrique, continent d'origine de la culture du palmier à huile (plus d'une trentaine de projets d'investissement de sociétés asiatiques en Afrique recensés par l'ONG Grain). Néanmoins, les problématiques environnementales et sociales se posent de la même manière que dans les zones historiques de production. En effet, la culture du palmier à huile ne peut se faire que dans des régions tropicales, proches des « hotspots » de biodiversité. Par ailleurs, les cadres de gouvernance existants dans ces pays présentent les mêmes lacunes (droits fonciers quasi inexistantes, faiblesse des réglementations sociales et environnementales, etc.). Si le développement de la culture du palmier à huile dans ces régions peut constituer une opportunité de développement économique et social, les risques sociaux et environnementaux n'en restent pas moins importants.

Concentration sur des terres dégradées

Une autre solution est de cibler l'expansion de la production sur des terres dites « dégradées ». Consciente de la nécessité de protéger ses forêts et de son rôle dans la limitation du réchauffement climatique, l'Indonésie s'est fixé pour objectif de réduire de 26 % ses émissions de GES d'ici 2020. En vue de cet objectif, l'Indonésie a annoncé en 2011 un moratoire de deux ans sur la déforestation dans le cadre d'un accord avec la Norvège, qui s'est engagée à y consacrer un milliard d'euros (programme REDD+ soutenu par l'ONU)².

Le moratoire concernerait 65 millions d'hectares de forêts et tourbières (soit environ un tiers du territoire indonésien) et inciterait à orienter les nouvelles plantations vers les 24 millions d'hectares de terrains dégradés identifiés par le gouvernement. D'après R.H.V. Corley (2009), la mise en culture de toutes les terres dégradées recensées à ce jour en Indonésie pourrait permettre de satisfaire les besoins en corps gras de la totalité de la population mondiale jusqu'en 2050.

L'extension des cultures d'huile de palme à moindre coût environnemental semble donc possible. Soulignons toutefois que les engagements de l'Indonésie en matière de protection de ses forêts montrent jusqu'à présent peu de résultats et restent critiqués par nombre d'ONG et de scientifiques.

C. Améliorer les rendements

L'amélioration de l'efficacité écologique des exploitations fait définitivement partie des solutions, d'autant qu'une large part des petits producteurs a encore un accès limité à des

2. Le programme REDD+ (réduction des émissions provenant de déforestation et de dégradation) est une initiative de l'ONU qui vise à développer la solidarité entre pays développés et en développement dans la lutte contre les émissions de GES liées à la déforestation.

semences de qualité et que les rendements sont encore aujourd'hui très hétérogènes. Situés en moyenne autour de quatre tonnes par hectare en Asie du Sud-Est, ils sont plutôt autour de deux tonnes par hectare en Afrique et Amérique latine, alors que le potentiel est estimé à neuf tonnes par hectare par l'association malaisienne des producteurs d'huile de palme (MPOA), voire à douze tonnes par hectare selon les meilleurs essais génétiques actuels réalisés par le CIRAD. Néanmoins, il est important de noter que quelques freins existent encore. En particulier, la culture du palmier à huile est une culture de long terme, qui s'étale sur 25 ans en moyenne. La mise en place de plantations à partir de semences de « nouvelle génération » constitue donc une solution à plus long terme, d'autant que huit ans sont nécessaires avant les premières récoltes dans les nouvelles plantations (le bois issu de la déforestation étant auparavant une source de revenus importante sur cette période).

D. L'huile de palme certifiée durable : le système RSPO

La RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) est une initiative multipartite créée en 2004, qui vise à promouvoir la mise en place d'une filière de production d'huile de palme durable. Cette initiative rassemble plus de 1 194 membres (au 1er mars 2013), représentant sept catégories de parties prenantes : les producteurs d'huile de palme, les sociétés agroalimentaires ou les distributeurs, les fabricants de biens de consommation, les détaillants, les banques et les investisseurs, les ONG de protection de l'environnement et de la nature, et les ONG de développement ou sociales. Il s'agit aujourd'hui du système le plus largement reconnu dans l'industrie³. Il réunit les producteurs de plus de 40 % de l'huile de palme mondiale et les transformateurs et utilisateurs de plus de 30 % des volumes mondiaux (RSPO, 2013). Mise en œuvre depuis 2008, la table ronde a développé un système de certification, basé sur le respect de huit principes et trente-neuf critères (cf. tableau 2). Notons que l'adhésion à l'initiative implique un engagement de progrès de la part des acteurs, mais ne signifie pas que leur production est certifiée CSPO (Certified Sustainable Palm Oil).

Afin de faciliter le développement de la filière d'huile de palme certifiée durable (CSPO), quatre types de certification ont été développés, présentant des degrés de rigueur et de coûts variables : Book and Claim, Mass Balance, Segregated, et Identity Preserved (cf. figure 8 pour la définition de chaque terme).

Depuis la mise en place de la certification en 2008, les capacités de production se sont rapidement développées pour atteindre 8,3 millions de tonnes d'huile de palme CSPO (Certified Sustainable Palm Oil) et près de 2 millions de tonnes d'huile de palmiste CSPKO (Certified Sustainable Palm Kernel Oil) à fin 2012, soit environ 15 % de la production mondiale. Le système « Book and Claim » est de loin le

3. Il convient toutefois de noter que plusieurs acteurs importants, aussi bien du côté de l'industrie que des ONG, ont décidé de quitter ou de ne pas participer à la table ronde, la jugeant soit trop, soit insuffisamment contraignante (absence des ONG Greenpeace et Les Amis de la Terre, ainsi qu'une sortie en 2011 de l'association indonésienne des producteurs d'huile de palme).

Tableau 2 : Principes et critères de la RSPO (2013)

Principes	Critères
1. Engagement de transparence	<ul style="list-style-type: none"> Transmission d'informations environnementales, sociales et juridiques adéquates à toutes les parties prenantes Documents de gestion accessibles au public Codes de conduite éthique dans les opérations et transactions
2. Respect des lois et réglementations en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> Respect de toutes les réglementations locales, nationales et internationales Preuve du droit d'utilisation des sols et absence de contestation légitime des communautés locales Utilisation des sols ne diminuant pas les droits des autres utilisateurs sans leur consentement
3. Engagement envers la viabilité économique et financière à long terme	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action avec pour objectif la viabilité économique et financière à long terme
4. Utilisation des meilleures pratiques pertinentes par les producteurs et mouliniers	<ul style="list-style-type: none"> Procédures d'exploitation documentées et contrôlées Pratiques maintenant la fertilité des sols, minimisant l'érosion et la dégradation des sols, maintenant la qualité et la disponibilité de l'eau de surface des nappes phréatiques Gestion des nuisibles et parasites via des techniques de protection intégrée des cultures Utilisation responsable de produits agrochimiques ne mettant pas en danger la santé ni l'environnement Plan d'hygiène et sécurité au travail et formation des travailleurs
5. Responsabilité environnementale et conservation des ressources naturelles et de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de réduction des impacts négatifs et de promotion des impacts positifs Identification et programmes de conservation des espèces rares, menacées ou en voie d'extinction Système de management environnemental : gestion responsable des déchets, de l'énergie, recours minimum à des feux, plans de réduction de la pollution et émissions (y compris GES)
6. Prise en considération responsable des employés, des particuliers et des communautés affectés par les producteurs et mouliniers	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de réduction des impacts négatifs et de promotion des impacts positifs Systèmes de communication et de traitement des plaintes formalisés avec toutes les parties prenantes Respect des normes minimales en matière de droits de l'homme au travail : salaires et conditions de travail décentes, liberté d'association et de négociation collective, interdiction du travail des enfants, non-discrimination, prévention du harcèlement, interdiction du travail forcé Contribution au développement durable local Traitement équitable et transparent des petits producteurs
7. Développement responsable des nouvelles plantations de végétaux	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation indépendante des effets sociaux et environnementaux et études de sols systématiques pour les nouvelles cultures Nouvelles plantations depuis novembre 2005 ne remplaçant pas de forêts primaires et pas d'utilisation de zone ayant une ou plusieurs hautes valeurs de conservation (HVC) ou de terrains abrupts et sols fragiles, incluant les tourbières Consentement libre, préalable et informé, et dédommagement des populations locales en cas d'acquisition de terres Recours aux feux dans la préparation des nouvelles cultures évité Objectifs de minimisation des émissions de GES pour toutes les nouvelles plantations
8. Engagement vers l'amélioration continue dans les principaux domaines d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Révision régulière des activités et développement de plans d'actions visant l'amélioration continue

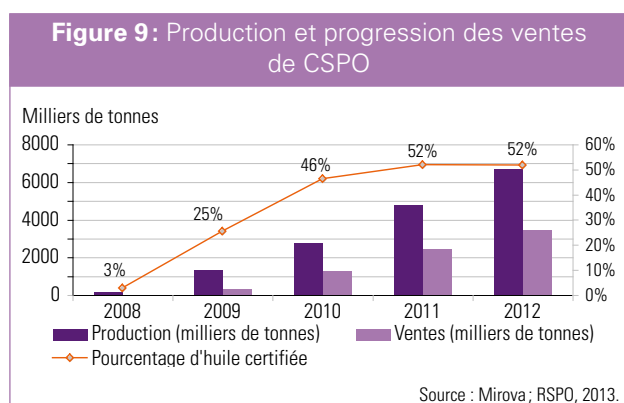
Source : Mirova ; RSPO, 2013.

Figure 8 : Types de certification RSPO



Source : Mirova ; RSPO, 2013.

plus répandu à l'heure actuelle : il représente 72 % des achats d'huile CSPO en 2012 (RSPO, 2013).



Néanmoins, malgré une progression rapide de la certification, le système se heurte encore à des difficultés.

Une crédibilité en cours de renforcement mais toujours challengée

La principale critique à l'égard de la RSPO est son caractère volontaire et donc peu contraignant. Suite à plusieurs campagnes d'ONG comme les Amis de la Terre ou encore Greenpeace qui mettent en avant les mauvaises pratiques environnementales de sociétés membres de la RSPO, la crédibilité de l'initiative a été mise en doute. Par ailleurs, les ONG qui ne soutiennent pas l'initiative, insistent sur la faiblesse des standards et le manque de garanties sur plusieurs points majeurs que sont la déforestation (la RSPO n'interdisant que la déforestation de forêt HVC), la conversion des tourbières (seulement encadrée) et les émissions de GES.

La RSPO, face à ces critiques, a renforcé son système de gouvernance, notamment par la mise en place d'un système de plaintes et d'un comité de surveillance qui a conduit à la suspension des certifications de certains membres. Par ailleurs, en novembre 2012, la RSPO a engagé la première révision de ses principes depuis 2007. Le nouveau code a été approuvé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 avril 2013. Bien que n'étant toujours pas considérés comme suffisants par certaines ONG environnementales comme Greenpeace, les nouveaux critères renforcent en particulier les exigences en matière de protection des tourbières et de limitation des émissions de GES. Les principaux changements apportés aux P & C comprennent :

- un nouveau critère imposant aux cultivateurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre des nouvelles plantations ;
- un nouveau critère en matière de pratiques commerciales éthiques, qui oblige les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de lutte contre la corruption ;
- un nouveau critère exigeant qu'une politique sur les droits de l'Homme soit mise en place et communiquée à l'ensemble de l'entreprise ;
- un nouveau critère interdisant le recours au travail forcé.

Une filière à structurer

Une autre limite importante du système actuel est la difficulté de mise en place de débouchés stables. En effet, bien que son chiffre soit en augmentation constante, seule la moitié de l'huile CSPO produite est aujourd'hui vendue en tant que telle, le marché étant encore fortement dominé par les acheteurs.

Du côté des utilisateurs, le surcoût du produit final varie beaucoup selon le système de certification dans lequel il s'inscrit. Il se situe autour de 10-25 USD/t pour le système mass balance et 15-50 USD/t pour le segregated (WWF, mars 2012a), soit 1-6 % de surcoût par rapport à de l'huile conventionnelle (pour un prix de 800 USD/t). Afin de limiter ce surcoût, le système de certificats Greenpalm, dont le surcoût est faible, s'est développé en priorité. Le coût des certificats est ainsi passé de 8-10 USD/t en 2010 à moins de 1 USD/t en 2011 et autour de 2,5 USD en 2012 (Greenpalm, 2013), soit un surcoût minime de moins de 0,3 % par tonne. Néanmoins, malgré un prix du certificat tombé au plus bas, l'offre reste supérieure à la demande et la moitié de l'huile CSPO est mise sur le marché en tant qu'huile conventionnelle. Ce déséquilibre peut s'expliquer par plusieurs facteurs tels que la fragmentation du marché ou la difficulté d'établir une filière ségréguée. Si celle-ci présente les meilleures garanties, il y a de fortes barrières à sa mise en place (absence de structures logistiques suffisantes permettant d'organiser des circuits séparés). Du côté des producteurs, face à des prix insuffisamment incitatifs, le surcoût de la certification peut rester un frein important, en particulier auprès des petits producteurs.

— 10 —

Néanmoins, bien que limité pour l'instant aux marchés américain et européen (environ 10 % de la consommation mondiale), l'engagement de la plupart des grandes sociétés utilisatrices dans ces pays d'obtenir un approvisionnement 100 % certifié CSPO à 2015, devrait contribuer à structurer le marché.

Malgré ces lacunes, le système RSPO constitue, de notre point de vue, le standard le plus abouti, issu d'une concertation large avec toutes les parties prenantes, et qui sert de référence aux principaux acteurs du marché impliqués dans la mise en place d'une filière durable.

E . Autres systèmes de certification

Parallèlement à la RSPO, d'autres systèmes se développent. Parmi ceux-ci, deux standards pourraient particulièrement gagner en importance : l'ISPO (Indonesian Sustainable Palm Oil) et le MSPO (Malaysian Sustainable Palm Oil).

En 2011, suite à la sortie de l'association indonésienne des producteurs d'huile de palme (Gapki) de la RSPO, l'Indonésie a lancé son propre système de certification, l'ISPO.

La grande avancée de ce standard, par rapport à la RSPO, est son caractère obligatoire et juridiquement contraignant. En effet, à fin 2014, l'ensemble des plantations et raffineries devront être certifiées sous peine de voir révoquer leurs licences par l'État. Néanmoins, la faiblesse des critères (notamment en matière de lutte contre la déforestation), ainsi que l'existence d'une corruption importante dans le pays et les faibles résultats jusqu'ici

de la politique de préservation des forêts en Indonésie, font douter de l'efficacité du système. Rappelons que l'Indonésie occupe la 152^e place sur 212 dans l'indice de perception de la corruption développé par la Banque Mondiale (2012).

De son côté, le gouvernement malaisien a annoncé la mise en œuvre de son propre système de certification d'ici la fin de l'année 2013. Cependant, celui-ci se fera sur une base volontaire et ne semble pas aller au-delà des exigences de la RSPO.

Le système développé par la RSPO reste donc aujourd'hui à la fois le plus fiable et le plus répandu.

Dans l'attente de systèmes de certification robustes instaurés par les gouvernements des pays producteurs, la certification CSPO offre aujourd'hui les meilleures garanties. Bien qu'imparfaite, elle constitue une initiative unique dans le secteur des commodités. Le système RSPO est aujourd'hui considéré comme la meilleure garantie de progrès vers une production responsable. À ce titre, il constitue le socle de référence de la plupart des acteurs consommateurs, ainsi que d'autres acteurs nationaux (engagement des Pays-Bas de n'importer que de l'huile de palme CSPO d'ici 2015, choix de l'UE de ne recourir qu'à de l'huile de palme CSPO dans ses objectifs de blending) et financiers (IFC, PRI, etc.).

Aujourd'hui majoritairement tiré par la demande dans les pays développés (qui constitue à l'heure actuelle moins d'un cinquième de la consommation mondiale, loin derrière la Chine et l'Inde), le développement de l'huile de palme responsable nécessite l'appui de tous les acteurs de la filière et, à ce titre, le secteur de la finance peut avoir un rôle à jouer.

– 11 –

4 | Quelles implications pour les investisseurs ? Quel rôle peuvent-ils jouer ?

A . Les principales initiatives d'investisseurs : encadrer, exclure ou engager ?

L'implication dans des actions collaboratives

→ La RSPO : dans la mesure où il s'agit d'une initiative multipartite, les grands acteurs financiers impliqués dans la filière de l'huile de palme ont la possibilité de participer à la RSPO, afin de contribuer à définir le cadre d'une production durable⁴.

→ L'initiative des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable des Nations unies) : dans le cadre de sa plate-forme collaborative, un groupe d'engagement, le Sustainable Palm Oil Investor Working Group (IWG) regroupe plus de vingt-cinq investisseurs. Ce groupe a deux objectifs principaux :

- * la mise en place d'une position unifiée d'investisseurs sur le sujet (centrée autour de la reconnaissance de la RSPO comme meilleure pratique) ;

- * l'engagement auprès des sociétés utilisatrices d'huile de palme afin d'améliorer leurs pratiques et contribuer au développement d'une industrie de l'huile de palme plus durable.

Plus précisément, le groupe se concentre sur deux types de sociétés : il engage les sociétés susceptibles d'utiliser de l'huile de palme (comprenant de grands groupes indiens et chinois) à rejoindre la RSPO et il incite les sociétés utilisatrices membres de la RSPO qui n'ont pas fixé de calendrier de certification de leurs approvisionnements à s'engager. Depuis juillet 2013, le groupe a étendu son action aux sociétés cultivatrices et productrices d'huile de palme.

L'International Finance Corporation (IFC), le bras financier de la Banque mondiale

Suite aux controverses liées à la production d'huile de palme et notamment aux diverses plaintes déposées par les ONG, l'IFC, acteur majeur du monde financier (dont les politiques influencent souvent les banques du secteur privé dans la définition de leurs propres critères de prêts), a mis en place un moratoire de 18 mois sur ses prêts dans le secteur en 2010, avant de développer un cadre strict conditionnant ses investissements. Issu d'un processus de consultation élargi des différentes parties prenantes du secteur, ce cadre confirme l'utilité économique et sociale d'investir dans le secteur de l'huile de palme et vise à la fois à garantir une production dans des conditions environnementales satisfaisantes (s'appuyant notamment sur les principes et critères de la RSPO) et à soutenir les petits exploitants.

Dans la lignée de l'IFC, certains grands établissements financiers (comme BNP Paribas en France) ont développé des lignes directrices similaires entourant leurs investissements dans l'huile de palme.

Exclusion : le cas du Fonds norvégien

En mars 2013, le Fonds norvégien, référence dans le monde de l'ISR, a remis sur le devant de la scène le questionnement de l'investissement responsable dans le secteur de l'huile de palme. À l'occasion de la sortie de son rapport annuel 2012, le fonds a annoncé avoir exclu vingt-trois sociétés productrices d'huile de palme (incluant des membres RSPO), réduisant les investissements du fonds dans le secteur de 40 % (à noter que le fonds détient toujours 450 millions USD dans le secteur et a renforcé sa position sur les acteurs dont il jugeait les pratiques satisfaisantes comme la société Sime Darby).

B . Position de Mirova

Les impacts environnementaux et sociaux entourant la production et l'utilisation d'huile de palme sont réels. Néanmoins, l'huile de palme offre également de nombreux avantages, que ce soit en termes de développement ou de satisfaction des besoins.

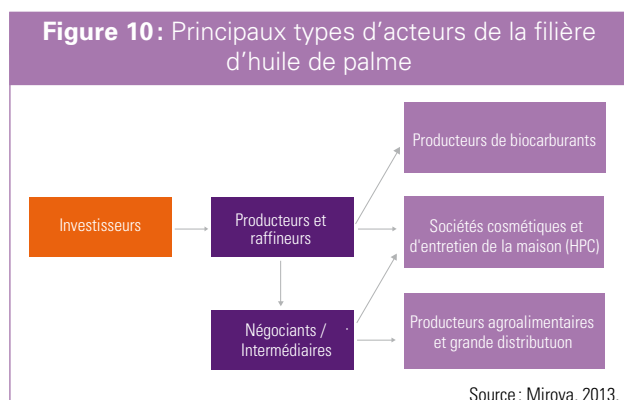
L'importance de l'huile de palme sur le marché mondial et son expansion à venir, tirée par la croissance de demande globale d'huiles végétales, vient renforcer l'importance des impacts sociaux et environnementaux liés à cette commodité.

4. Au 1er mars 2013, onze établissements financiers étaient membres de la RSPO : ANZ Banking Group Limited, BNP Paribas, Citi, Credit Suisse AG, Generation Investment Management, HSBC Bank Malaysia Berhad, International Finance Corporation (IFC), Oversea-Chinese Banking Corporation Limited, Rabobank, Standard Chartered Bank et UBS AG (RSPO, 2013).

En tant qu'asset manager, Mirova a pour devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de ses bénéficiaires et s'engage à prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses décisions d'investissement. À ce titre, la question de l'huile de palme est un point d'attention important.

De notre point de vue, à condition d'une exploitation et d'une utilisation responsables, l'huile de palme a un rôle à jouer dans la perspective d'un développement durable de nos sociétés. Bien qu'imparfaites, nous estimons que les initiatives actuelles de production responsables doivent être soutenues.

L'implication d'une société dans la chaîne de valeur de l'huile de palme n'est donc pas un motif d'exclusion de nos fonds *a priori*. Néanmoins, il s'agit d'un critère important dans notre décision d'investissement et qui fait l'objet de discussions d'engagement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons.



Sociétés cultivatrices et productrices d'huile de palme

Pour ces sociétés, la gestion durable de la production d'huile de palme est au cœur de notre choix d'investissement. Notre investissement potentiel est conditionné à deux critères d'éligibilité :

- ➔ Adhésion à la RSPO et objectif de certification de la totalité de la production à moyen terme.
- ➔ Engagement plus large en matière de non-déforestation et de protection des tourbières.

Par ailleurs, nous complétons notre analyse par une étude plus complète des pratiques environnementales et sociales des sociétés, et accordons une attention particulière aux investissements dans l'amélioration de la productivité et aux initiatives de soutien aux petits producteurs et de partage avec les communautés locales.

À l'heure actuelle, aucune de ces sociétés n'est présente dans les fonds Mirova. Néanmoins, nous considérons que certaines entreprises, comme New Britain Palm Oil, se démarquent positivement du reste du secteur par leur implication historique dans l'huile de palme CSPO et leurs efforts de transparence.

Sociétés consommatrices d'huile de palme: consommation alimentaire (producteurs et distributeurs), HPC et bio-fuels

La problématique de l'huile de palme durable est plus indirecte pour ces secteurs. Elle s'inscrit dans le cadre plus large des

enjeux clés liés au sourcing des matières premières. À ce titre, les pratiques des sociétés en matière d'approvisionnement en huile de palme font partie de l'évaluation RSE et font l'objet de discussions et d'engagement.

Par ailleurs, dans le développement d'une filière responsable de l'huile de palme, l'une des principales barrières reste encore la faiblesse de la demande. Ces acteurs ont donc un rôle essentiel à jouer, qu'il nous semble nécessaire de promouvoir.

Parmi les pratiques que nous privilégions et sur lesquelles nous incitons les sociétés à s'améliorer :

- ➔ Adhésion à la RSPO et objectif de certification CSPO de 100 % des approvisionnements d'ici à 2015 ou plus tôt.
- ➔ Engagement en matière de traçabilité et investissement dans des infrastructures et chaînes d'approvisionnement adéquates, en privilégiant le système « ségrégué » de la RSPO.

Pour tous les acteurs de ces secteurs, nous privilégions les plus engagés en matière de traçabilité. Bien que ces engagements entraînent des coûts supplémentaires à court terme, ils sont des garanties de leur responsabilité sociale. Ces acteurs devraient aussi non seulement être mieux protégés de risques réputationnels, mais également avoir davantage de garanties par assurer la sécurité de leurs achats futurs à de meilleurs prix.

L'exigence de traçabilité et de durabilité de l'approvisionnement constitue un axe d'engagement d'autant plus fort pour les sociétés productrices de biocarburants du fait du caractère controversé du bilan environnemental des biocarburants élaborés à partir d'huile de palme.

Pour les secteurs agroalimentaires et de la distribution, face aux enjeux sanitaires liés à l'utilisation d'huile de palme, nous considérons qu'au-delà des bonnes pratiques précitées, un engagement en matière de diminution, de substitution par d'autres huiles végétales ou de reformulation, lorsque celle-ci est techniquement réalisable et apporte un bénéfice pour la santé, constitue une pratique à privilégier.

Contribution à la mise en place d'une filière d'huile de palme responsable

Nous considérons également que nous avons un rôle à jouer dans l'amélioration des pratiques de tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'huile de palme.

C'est pourquoi nous faisons partie du groupe d'engagement des PRI pour l'huile de palme responsable (Sustainable Palm Oil Investor Working Group). Dans ce cadre, nous participons aux actions d'engagement auprès des sociétés identifiées.

Parallèlement, la question de l'huile de palme constitue un sujet d'engagement continu avec les sociétés concernées dans lesquelles nous sommes investis, visant à promouvoir l'excellence des pratiques (adhésion à la RSPO, objectifs de certification CSPO et investissements en matière de traçabilité).

GLOSSAIRE

Acides gras : les acides gras sont les composants essentiels des lipides. Ils sont à la fois nécessaires et à consommer avec modération. Trois types d'acides gras sont définis en fonction de la présence et du nombre de doubles liaisons dans la molécule : les acides gras saturés (aucune double liaison) ; les acides gras mono-insaturés (une seule double liaison) ; les acides gras poly-insaturés (plusieurs doubles liaisons).

Acides gras saturés : ces acides gras se trouvent notamment dans les graisses animales (lait, fromage, beurre, viande, lard, etc.) ainsi que dans l'huile de coco et de palme. Ils sont, pour la plupart, solides à température ambiante. Consommés de manière excessive, ils participeraient notamment à l'augmentation du « mauvais » cholestérol (LDL), à l'obésité et aux maladies cardio-vasculaires.

Acides gras insaturés (mono et poly) : Ces acides gras sont réputés meilleurs pour la santé, car ils auraient une influence positive sur le taux de « bon » cholestérol (HDL). Ils se retrouvent dans la plupart des huiles végétales, comme l'huile de tournesol, de colza ou d'olive. Les acides gras insaturés *cis* des séries oméga-3, oméga-6 et oméga-9 comprennent notamment plusieurs acides gras essentiels, qui auraient une action préventive sur les maladies cardio-vasculaires.

Acides gras trans : coproduits issus du processus d'hydrogénation des huiles végétales, ces acides gras sont suspectés d'être particulièrement nocifs pour la santé, quel que soit leur niveau de consommation.

CSPO (Certified Sustainable Palm Oil) : il s'agit du système de certification développé par la RSPO.

FHVC (forêt à haute valeur pour la conservation) : terminologie développée par le FSC (Forest Stewardship Council). Une FHVC est une forêt qui possède une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : concentration de valeurs qui contribuent à la biodiversité, habitat d'espèce menacées ou rares, utilité essentielle aux besoins de communautés locales, services environnementaux essentiels en circonstances critiques (protection des bassins hydrographiques, contrôle de l'érosion).

Forêt primaire : forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.

HPC (Household and Personal Care) : secteur de la cosmétique et de l'entretien de la maison.

Hydrogénation : procédé industriel par lequel les huiles liquides sont transformées en matières grasses semi-solides et dont la durée de conservation est allongée, mais qui génère des acides gras trans.

RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) : la table ronde pour l'huile de palme durable est une initiative multipartite visant à limiter les impacts environnementaux et sociaux négatifs liés à la production d'huile de palme et à promouvoir un système de certification d'une production durable.

Tourbière : il s'agit d'une zone humide caractérisée par l'accumulation progressive de la tourbe, sol à très forte teneur en matière organique. Les tourbières sont des écosystèmes fragiles et vitaux, qui constituent l'un des principaux puits de carbone.

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Fruit de l'huile de palme	9
Figure 2 : Principaux pays producteurs d'huile de palme	9
Figure 3 : Chaîne de valeur et principales utilisations de l'huile de palme	9
Figure 4 : Évolution des prix européens des principales huiles végétales (USD/tonne)	10
Figure 5 : Évolution de la production d'huile de palme (en millions de tonnes)	10
Figure 6 : Déforestation à Bornéo 1950-2005 et projections à 2020	12
Figure 7 : Émissions de GES annuelles moyennes pour un hectare de culture de palmier à huile (en tonnes CO ₂ /ha/an)	13
Figure 8 : Types de certification RSPO	16
Figure 9 : Production et progression des ventes de CSPO	17
Figure 10 : Principaux types d'acteurs de la filière d'huile de palme	19
Tableau 1 : Teneur en acides gras de différentes matières grasses	14
Tableau 2 : Principes et critères de la RSPO (2013)	16

ANNEXES

Principales sociétés cotées impliquées dans la culture et le traitement de l'huile de palme

Société	Surface exploitée (ha) (2012)	% de la surface totale mondiale	Pays d'implantation	% de la surface certifiée CSPO (fin 2012)	Capacité de production de CSPO (tonnes) (02/2013)	Objectif pour atteindre 100 % des plantations certifiées
Sime Darby berhad (Malaisie)	530 010	4 %	Malaisie, Indonésie	91 %	2 306 639	2013
Golden Agri-Resources (Indonésie)	455 660	4 %	Indonésie	16 %	637 108	2015
Felda (Malaisie)	340 000	3 %	Malaisie	12 %	560 363	2017
Astra Agro Lestari (Indonésie)	266 751	2 %	Indonésie	Non-membre de la RSPO	Non-membre de la RSPO	NA
Wilmar (Singapour)	250 000	2 %	Malaisie, Indonésie	31 %	608 582	2016
Indofood group (Singapour)	216 837	2 %	Indonésie	26 %	253 268	2016
KLK (Malaisie)	187 017	2 %	Malaisie, Indonésie	39 %	401 104	2015
IOI corporation (Malaisie)	157 045	1 %	Malaisie, Indonésie	58 %	403 029	2013
First Resources (Singapour)	132 251	1 %	Indonésie	NC	NC	NC
BW Plantation (Indonésie)	108 910	1 %	Indonésie	NC	NC	2020
New British Palm Oil (Papouasie Nouvelle Guinée)	77 000	< 1 %	Papouasie Nouvelle Guinée, Îles Salomon	100 %	365 534	NA

Source : Mirova/Bloomberg, RSPO, données sociétés, 2013

Engagements de différentes sociétés Food, Retail et HPC sur l'huile de palme

Société	Politique relative à l'utilisation d'huile de palme	Objectifs pour atteindre 100% des plantations certifiées (année)	Statut
Carrefour	La politique de l'entreprise relative à l'huile de palme repose sur trois piliers : substitution quand celle-ci offre une amélioration sur le plan nutritionnel, sourcing durable selon le système RSPO et engagement vers une production responsable allant au-delà des critères de la RSPO.	100% certification RSPO pour ses produits à marque propre : 2015	
Casino	Casino a mis en place une politique d'élimination de l'huile de palme dans ses produits depuis 2010. Pour les cas où la substitution n'est pas encore réalisable, l'entreprise vise la certification RSPO de tous ses approvisionnements.	100% certification RSPO pour ses produits à marque propre : 2015	A fin 2012 : 75% des produits Casino ne contenaient plus d'huile de palme
Henkel	L'entreprise a pour objectif que tous ses approvisionnements directs et indirects en huile de palme proviennent de source durable (via le système de certificats GreenPalm) à moyen terme. La société travaille également sur l'amélioration des cultures alternatives (comme l'huile de coprah).	100% certification RSPO (GreenPalm) pour les achats directs et dérivés : 2015	
L'Oréal	L'entreprise achète déjà 100% d'huile de palme certifiée selon le système ségrégué de la RSPO depuis 2010. L'Oréal a pour objectif à terme d'étendre cette certification à tous ses achats de produits dérivés de l'huile de palme (ceux-ci étant déjà certifiés GreenPalm).	100% certification RSPO SG pour les achats directs : 2010 100% certification RSPO GreenPalm pour les dérivés : 2012 100% certification RSPO SG pour les dérivés : NC	A fin 2012 : 100% certifié RSPO SG pour les achats directs 100% certifié RSPO GreenPalm pour les dérivés
Mars	L'entreprise s'est engagée à s'approvisionner exclusivement en huile de palme certifiée RSPO selon la méthodologie mass balance. Mars s'engage également sur une meilleure compréhension des impacts de sa chaîne d'approvisionnement en huile de palme sur la déforestation et sur les impacts sociaux.	100% certification RSPO Mass balance : 2015 100% traçabilité sur des sources garantissant la non-déforestation, l'absence de conversion de tourbières et le respect des droits de l'homme : NC	A fin 2012 : 50% certification RSPO Mass Balance
Mondelez International	L'entreprise a pour objectif de s'approvisionner exclusivement en huile de palme durable. Mondelez travaille en partenariat avec le WWF pour améliorer la traçabilité de sa chaîne d'approvisionnement et s'engage au-delà de la RSPO à promouvoir la non déforestation et la protection des tourbières, ainsi que le respect des droits de l'homme.	100% certification RSPO : 2015	A fin 2012 : 70% certification RSPO (vis les systèmes GreenPalm, mass balance et ségrégué)
Nestlé	L'entreprise a pour objectif d'utiliser exclusivement de l'huile de palme durable à moyen terme et d'augmenter progressivement la part d'huile de palme traçable. Nestlé a défini ses propres critères de durabilité, avec un objectif supplémentaire en matière de non-déforestation au-delà des exigences de la RSPO.	100% certification RSPO (GreenPalm a minima) : 2015	A fin septembre 2013 : - 100% certifié RSPO (16% RSPO ségrégué et 84% en certificats GreenPalm) - 5% en conformité totale avec les principes de durabilité et de traçabilité du groupe
P&G	P&G a pour objectif d'assurer que 100% de son huile de palme proviendra de sources durables et responsables d'ici 2015. L'entreprise a également engagé un partenariat avec le WWF sur cette thématique.	100% approvisionnement responsable et durable	A mi-2013 : - 13% de l'huile de palme, huile de palmiste et dérivés utilisés certifiés RSPO (mass balance et certificats GreenPalm)
Reckitt Benckiser	L'entreprise a pour objectif d'utiliser exclusivement de l'huile de palme durable à moyen terme et s'engage à promouvoir la certification de ses fournisseurs pour les produits dérivés.	100% certification RSPO (GreenPalm a minima et mass balance dans la mesure du possible) pour les achats directs	
Unilever	L'entreprise a pour objectif d'utiliser exclusivement de l'huile de palme durable et traçable à moyen terme.	100% certification Green-Palm : 2015 100% traçabilité : 2014 100% certifié et traçable : 2020	A fin 2012 : 100% certifié RSPO (principalement en certificats GreenPalm)

Source : Mirova ; données sociétés, 2013.

BIBLIOGRAPHIE

- Brinkmann Consultancy**, Étude commanditée par la RPSO, 2009. Récupéré sur Greenhouse Gas Emissions from Palm Oil Production: Literature review and proposals from the RSPO Working Group on Greenhouse Gases: <http://www.rspo.org/sites/default/files/Report-GHG-October2009.pdf>
- Carlson, K. M.**, "Carbon emissions from forest conversion by Kalimantan oil palm plantations", *Nature Climate Change* 3, p. 283-287, décembre 2012.
- CIRAD**, Huile de palme : les idées reçues ont la peau dure..., 2010. Consulté le avril 2013, sur <http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2010/science/huile-de-palme-et-idees-recues>
- Corley, R. H.**, "How much palm oil do we need?", *Environmental Science and Policy* 12, p. 134-139, 2009.
- FAO**, Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 - Rapport principal, 2010.
- FAOSTAT, 2013**, Consulté le avril 2013, sur <http://faostat3.fao.org> : <http://faostat3.fao.org>
- Fonds français pour l'alimentation et la santé**, État des lieux - L'huile de palme : aspects nutritionnels, sociaux et environnementaux, novembre 2012.
- Gibbs, H. K.**, Tropical forests were the primary sources of new agricultural land in the 1980s and 1990s. *PNAS*, 2010.
- Greenpalm, 2013**, greenpalm.org. Consulté le avril 2013
- Homont, H.**, « Contributions de la production d'huile de palme ; problématique, controverses », dossier : Palmier à huile et développement durable, Cahier spécial de la revue Oléagineux Corps gras Lipides, volume 17, numéro 6, novembre décembre 2010.
- Hoyle, D., & Levang, P.**, Le développement du palmier à huile au Cameroun, 16 p, 2012. Récupéré sur <http://awsassets.panda.org/downloads/developpementpalmierhuilecameroun.pdf>
- IFC - Banque Mondiale**, Le Cadre du Groupe de la Banque Mondiale et la stratégie d'IFC pour l'engagement dans le secteur de l'huile de palme, 2010.
- Koh, E. A.**, Remotely sensed evidence of tropical peatland conversion to oil palm. *PNAS*, 2011.
- Koh, L. P., & Wilcove, D. S.**, "Is oil palm agriculture really destroying tropical biodiversity?" *Conservation Letters*, volume 1, Issue 2, p. 60-64, juin 2008.
- McCarthy, J. F.**, Processes of inclusion and adverse incorporation: oil palm and agrarian change in Sumatra, Indonesia, *Journal of Peasant Studies*, 37 (4) p. 821-850, 2010.
- Moore, e. a.**, "Deep instability of deforested tropical peatlands revealed by fluvial organic carbon fluxes", *Nature*, 493, p. 660-663, janvier 2013.
- MVO**, Fact sheet Palm Oil, 2010. Récupéré sur <http://www.mvo.nl/LinkClick.aspx?fileticket=jsFVMZwZzkc%3D>
- OECD-FAO Secretariats**, OECD-FAO Agricultural Outlook 2012-2021, 2012.
- Oil World, 2013**. www.oilworld.biz. Consulté le 8 juin 2013
- Persey, S.**, Les palmiers à huile et la biodiversité peuvent-ils coexister?, *Zoological Society of London*, 2011.
- RSPO**, Why RSPO certification, 2013. Consulté le avril 2013, sur www.rspo.org : http://www.rspo.org/en/why_rspo_certification
- RSPO, 2013**. www.rspo.org. Consulté le 15 avril 2013.
- UNCTAD (s.d.), Fiche produits - huile de palme**. Consulté le 15 avril 2013, sur <http://www.unctad.info/fr/Infocomm/Produits-AAACP/Huile-de-palme2/>
- USDA Foreign Agricultural Service, 2013**. Consulté le 21 avril 2013, sur <http://www.fas.usda.gov/psdonline/psdreport.aspx?hidReportRetrievalName=BVS&hidReportRetrievalID=710&hidReportRetrievalTemplateID=8>
- World Bank, Worlwide Governance Indicators, 2012**. Consulté le 10 avril 2013, sur http://info.worldbank.org/governance/wgi/sc_country.asp
- World Resources Institute (s.d.)**, Climate Analysis Indicators Tool (CAIT), version 8.0.
- WWF**, Profitability and sustainability in palm oil production, Analysis of incremental financial costs and benefits of RSPO compliance, mars 2012a.
- WWF, Palm Oil Investor Review**, Investor Guidance on Palm Oil. The role of investors in supporting the development of a sustainable palm oil industry, mars 2012b.

Ce document est destiné à des clients professionnels au sens de la Directive MIF. Ce document ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Mirova. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Mirova à partir de sources qu'elle estime fiables. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Mirova. Mirova ne saurait être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Lorsque la réglementation locale l'exige, ce document est fourni uniquement sur demande écrite. **Dans les pays francophones de l'UE**, le présent document est fourni aux Clients Professionnels par NGAM S.A. ou sa succursale sous-mentionnée. NGAM S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de NGAM S.A. : 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **En France** : NGAM Distribution (n.509 471 173 RCS Paris). Siège social: 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

En Suisse, le présent document est fourni aux Investisseurs Qualifiés (Qualified Investors) par NGAM, Switzerland Sàrl.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Global Asset Management, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Bien que Natixis Global Asset Management considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.